

Conseillers en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 18

OBJET :**BUDGET GENERAL
AFFECTATION DU
RESULTAT DE
L'EXERCICE 2024**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-23**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL****Du 28 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, EYRAUD Anne-Marie, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, CROS Isabelle, MORGE Florian, ALONSO Sébastien, LEFRILEUX Yves, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,**Excusés** : MM, BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine, AULNER Roselyne, DUSSOL Roxane, VALCKE Sylviane, COSSE Marie-Jeanne BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien**Procurations** : MM BELLENGER Jacques à MORGE Florian, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, VALCKE Sylviane à DUBOIS Sylvie, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier, FANTINI Sébastien à VIGNE Christophe**Absents non excusés** : MM. SEVENIER-ALIVON Annick, , LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte financier unique qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -337 247.75 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 386 240.83 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent investissement - 001) de la section d'investissement de : 83 174.37 €

Un solde d'exécution (excédent fonctionnement - 002) de la section de fonctionnement de : 520 995.83 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 978 373.66 €

En recettes pour un montant de : 752 533.37 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 479 913.67 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par l'assemblée délibérante, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 479 913.67 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 427 322.99 €

La présente délibération est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 28 mars 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le



ID : 007-210703419-20250328-22_38_2-DE

